



Dysfonctionnement chaudière, facture astronomique

Par **chouchousandy**, le **16/09/2013** à **14:17**

Bonjour,rrrrrrNous ne savons pas vers qui nous tourner et nous ne savons pas comment faire pour nous défendre.rnNous vivons dans un appartement HLM. Nous avons emménagé en octobre 2012. Nous payons 90 euros pour le gaz chaque mois. Depuis notre arrivée, nous avons eu 12 passages de la société qui s'occupe de notre chaudière car elle fonctionnait très mal et s'arrêtait souvent. Nous avons eu froid tout l'hiver.rnAu mois de juillet, nous avons reçu un rectificatif de facture de plus de 700 euros. Nous avons eu une facture de plus de 1500 euros pour un 90m².rnUn conseiller Edf nous a bien dit que ce n'était pas normal et nous a conseillé de prendre contact avec notre bailleur pour un remboursement.rnCe que nous avons fait, et la réponse vient d'arriver ce jour au courrier. Ils nous donnent 150 euros de dédommagement et en gros la lettre dit que l'on avait qu'à faire attention...rnQue pouvons nous faire? Pouvez vous nous aider?rnMerci de votre réponse,rnCordialement,rnMr et Mme Da Cruz